

Ngounié/Mouila/Projet de développement et d'investissement agricole au Gabon (Prodiag)

De nombreuses réalisations déjà opérationnelles

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

La troisième session du Comité provincial de pilotage a permis aux acteurs de la province de faire le bilan des filières de base comprenant, entre autres, le maraîchage, le vivrier, l'élevage à cycle court et la transformation agro-pastorale.

Le Projet de développement et d'investissement agricole du Gabon (Prodiag) mis en œuvre dans la province de la Ngounié et exécuté par l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad) a tenu dernièrement la troisième session du comité de pilotage à son siège de Mouila. Une réunion présidée par Rémy Ndinga, représentant le service provincial de l'Agriculture, entouré du responsable provincial de l'Igad, Alain Charbonnier, du représentant du gouvernorat, des administrations publiques locales (Trésor, Eaux et forêts, collectivités locales ...) et en présence des exploitants résidant dans les départements de la province de la Ngounié où s'exécute le projet. Dans la Douya-Onoye (Mouila), Dola (Ndendé), Louétsi-Wano (Lébamba), Tsamba-Magotsi (Fougamou). En lisant le rapport d'activités déjà réalisées ou en cours de l'être, le responsable provincial de l'Igad a fait une présentation synoptique des filières de base exécutées dans les quatre



Alain Charbonnier, responsable de l'Igad faisant le bilan du projet.



Exploitants, administrations partenaires...



... et assimilés.



Les membres du comité de pilotage du Prodiag.

départements de la province de la Ngounié où s'exécute le projet. Dans la Douya-Onoye (Mouila) par exemple, il y a eu la création d'un périmètre maraîcher, assortie de la construction d'un atelier de transformation de manioc et d'un bâtiment d'élevage des poules pondeuses, avec un éleveur de poulailler. A cela s'ajoutent la réalisation de forages

pour irrigation ainsi que la construction d'un germoir pour la multiplication des plants sains de bananier au village Mokabo, à 18 km de Mouila. A Ndendé, Lébamba et Fougamou, ont été aménagés des sites pour l'introduction de nouvelles techniques culturales modernes et l'installation des exploitants. De même, des ateliers de trans-

formation de manioc ont été construits, notamment à Lébamba et les villages environnants (Kanda et Memba). Le tout assorti de la formation des exploitants et des stagiaires. De manière générale, concernant les prévisions du Prodiag en matière de maraîchage, du vivrier, de transformation agroalimentaire et des unités de multi-

plication des bananiers, des engagements ont été pris au troisième trimestre de 2015. A l'issue des rapports établis, on obtient 100% du maraîchage ; 67 % de l'élevage, 95% pour le vivrier et 180% pour la transformation agroalimentaire. **DIFFICULTÉS**• Toutefois, la commission a relevé quelques difficultés liées aux retards dans l'aménage-

ment et la livraison des sites, en rapport avec le calendrier agricole, le désintérêt manifeste des exploitants et des jeunes de moins de 35 ans, susceptibles d'assurer la relève de nombreux paysans fatigués. A cela s'ajoutent les problèmes liés aux dégâts perpétrés par les éléphants, les singes mandrills et les buffles, à la commercialisation des produits agricoles et à l'absence des points de vente dans les différentes localités où se trouvent les exploitants.

Par ailleurs, le projet entend réaliser, au quatrième trimestre 2016, des équipements de transformation de manioc, la poursuite de la formation des exploitants sur la gestion de leur exploitation ainsi que celle d'une unité de transformation de manioc et l'utilisation d'une râpe motorisée.

Il est également prévu l'aménagement de 10 parcelles vivrières de 10 ha environ, suivi de l'installation des bénéficiaires.

Rappelons que le Prodiag a été mis en œuvre sous la supervision du gouvernement gabonais, avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD) pour une durée de 5 ans (2011-2016). Il vise la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les zones périurbaines et rurales. En plus d'appuyer le développement de la production et de la commercialisation des produits agricoles et de structurer la profession agricole, afin qu'elle participe au développement.

Haut-Ogooué/Département de la Lebombi-Leyou/Mounana/Trois questions au président du comité d'organisation du Forum à l'initiative privée de Moanda...

...Marcel Mbele Loussou : "Nous comptons mettre en place le Centre d'appui dès le mois de février"

R.H.A

Libreville/ Gabon

l'union. Pourquoi un forum sur l'appui à l'initiative privée dans ces différentes localités ?

Marcel MBELE LOUSSOU : À travers ce forum, les fils et filles de ces localités souhaitent créer un espace de réflexion et d'échange sur les problèmes liés au développement de nos localités, jeter les bases d'une nouvelle orientation du développement socio-économique de ces localités, encourager les initiatives individuelles, les activités génératrices de revenus, la création des petites et moyennes entreprises. Cette plate-forme est, pour nous, l'occasion de créer une nouvelle dynamique dans le sens de la prise en mains du développement socio-économique des acteurs locaux, notamment par les cadres et tous les enfants des localités. C'est-à-dire que nous ne souhaitons pas que le dévelop-

pement de ces localités soit laissé à la seule responsabilité de l'État, comme si nous étions devenus un peu passifs en ce qui concerne notre propre développement. Pendant ces deux jours, nous avons reçu près de 1200 personnes. Ce qui constitue un large succès parce que, dans les objectifs de départ, nous nous attendions à recevoir au moins 300 personnes. Parmi ceux-ci, il y avait des sociétés et des grandes entreprises représentées localement, des entrepreneurs locaux, des PME/PMI, des coopératives et associations. À ces personnes il faut ajouter la présence remarquable du PNUD, la FAO, le FNAS, le ministère de l'Économie, la Cnamgs, l'UGB, la Finam, les mairies, les collectivités locales, la direction générale des Marchés publics et Loxia. Il y avait également des participants de Franceville, Boumango et certains de Lastoursville. C'est dire que le forum est allé au-delà de la dimension géographique



Marcel Mbele Loussou, président du comité d'organisation du forum sur l'appui à l'initiative privée.

initiale que nous avons prévue. Au départ, il était question d'amener nos populations à saisir les opportunités apportées par le gouvernement, particulièrement les Activités génératrices de revenus (AGR). Car, il y a effectivement plusieurs opportunités, mais les populations ne savent pas s'en saisir, malheureusement. Ensuite, il était question de faire en sorte que les popu-

lations locales, compte tenu des problèmes que nous rencontrons dans notre pays, parviennent également à exploiter un autre sillon.

Quelles ont été les différentes résolutions prises pendant cette rencontre ?

- Au terme de ces échanges, nous avons pris deux grandes résolutions. La première concerne la création

d'un centre d'appui à l'initiative privée de Moanda, Mounana et Bakoumba (CAAP-2MB). La seconde est l'accord de principe des grandes entreprises locales pour la création d'un incubateur de projets, qui aura pour mission d'accompagner les porteurs de projets en matière de formation, d'étude de faisabilité et d'accompagnement fiscal et social. Le CAAP-2MB aura pour mission, d'une part, de mobiliser l'épargne locale des filles et fils de tous les départements de la Lebombi-Leyou et de Lekoko, afin de financer les projets qui retiendront son intérêt. Et, d'autre part, de solliciter le concours des établissements de micro-finance et de programmes de financements gouvernementaux, afin d'appuyer les initiatives locales.

Existe-t-il déjà un plan d'actions ?

- Effectivement, nous étions en train de finaliser le rapport. Et au cours de ce mois, nous allons rencontrer les

partenaires pour la mise sur pieds de cet incubateur et les conditions de leur participation. La seconde étape est de vulgariser ces résolutions auprès des populations, afin qu'elles sachent ce qu'il leur apportera. En février, nous essayerons de mettre en place le centre d'appui. En somme, toutes les structures juridiques qui lui permettront d'exister et de fonctionner, et situer la partie organisationnelle. Puis, nous mettrons en place ce bureau à travers l'ouverture d'un local d'abord à Moanda, ensuite dans les autres localités. Après installation du bureau et le lancement de l'incubateur, nous allons commencer à recenser l'ensemble des projets, puis penser à accompagner ces initiatives à travers des formations ou, si possible, leur donner une aide juridique ou financière. Dès que ces deux entités seront sur pieds, on se mettra à l'écart, avec la satisfaction d'un travail accompli.